

## Procès-verbal de la séance du CONSEIL COMMUNAL du mercredi 30 novembre 2011

Absents et excusés : LOCATELLI, DONNEZ et WATTECAMPS, Conseillers communaux.

La séance est ouverte à 18 h 30.

### 1. Conseil de l'Action sociale

a) Monsieur Sébastien WATTECAMPS, conseiller CPAS, présente sa démission comme membre du Conseil de l'Action sociale. A l'unanimité, le Conseil communal l'accepte.

Agent traitant : Arlette LINGLIN  
Politique responsable : Bernard BAUWENS

b) Election de plein droit de Samuel VINCENT

Monsieur VINCENT se retire de séance.

En application des articles 10 et suivants de la Loi du 8 juillet 1976 organique des Centres Publics d'Action sociale, Monsieur Samuel VINCENT, qui accepte, a été présenté par les conseillers de son groupe comme membre du Conseil de l'Action sociale pour terminer le mandat. Après vérification de ses pouvoirs, Monsieur VINCENT répond toujours aux conditions d'éligibilité et ne se trouve pas dans un cas d'incompatibilité ou d'incapacité prévu par la loi organique ou d'autres dispositions légales.

Monsieur Samuel VINCENT est élu de plein droit. Le dossier de l'élection sera transmis au Collège Provincial pour validation.

Monsieur VIVIER au nom de GO déplore ce cumul de fonctions.

Monsieur VINCENT rentre en séance.

Agent traitant : Arlette LINGLIN  
Politique responsable : Bernard BAUWENS

### 2. Tutelle

En date du 3 novembre 2011, le Ministre FURLAN a rendu exécutoire la délibération du Conseil communal du 29 septembre 2011 accordant sa garantie d'emprunt au profit de la SA TRADECO BELGIUM pour la construction du centre administratif commun à la Ville et au CPAS.

Agent traitant : Arlette LINGLIN  
Politique responsable : Bernard BAUWENS

### 3. Finances communales

a) Budgets ordinaire et extraordinaire pour l'exercice 2012 assortis du rapport financier.  
Les documents ont été examinés dans le détail lors de la réunion de commission finances élargie à tout le Conseil communal le lundi 28 novembre 2011.

Le Bourgmestre présente le projet de budget 2012

« Nous sommes réunis aujourd'hui autour du budget 2012, le dernier de la législature. Un budget qui s'annonce serré, ne nous le cachons pas.

« En 2012, il nous faudra rester attentifs à tout ce qui se passe autour de la commune. « J'entends par là, bien évidemment : les problèmes au fédéral ainsi que les problèmes de dividendes que nous ne recevons plus ou qui ont été diminués.

« Entrons dans le vif du sujet !

« On ne peut que se réjouir devant les tableaux de synthèse. En effet, le service ordinaire présente un excédent de 131 941, 09 €. Le service extraordinaire, quant à lui, présente un excédent de 376 542, 20 €.

« Commençons par le **BUDGET ORDINAIRE** :

« Concernant les dépenses ordinaires, qui je le rappelle sont éclatées en dépense de personnel, de fonctionnement, de transferts et enfin de dette, mettons tout d'abord en avant celles du personnel :

- celui-ci reste en place ;
- trois agents seront nommés (1 adm., 1 tech. et 1 ouvr.) ;
- 10 PTP seront occupés.

« Concernant les dépenses de transfert, toutes les dotations ont été prévues. On peut même noter une légère augmentation pour la zone de police et pour les sports.

« Pour terminer avec les dépenses ordinaires, on peut dire que la dette est stable.

« Concernant les recettes ordinaires à présent :

- la subvention du fonds des communes va augmenter ;
- il nous a fallu trouver un équilibre entre la fiscalité qui incombe à l'industrie et celle subie par les citoyens. Il est à souligner que nous avons su rester attentifs à ce que l'on reste à 7 % d'IPP en 2012 à Antoing.
- on peut dire que l'avenir est prometteur quant aux nouvelles entreprises (Centre de Nature et Sport, Obesco 2 et la zone delta) qui prendront prochainement leur quartier dans notre entité.
- la ville reçoit toujours différents subsides, on peut citer ceux pour les PTP, les APE, la jeunesse, l'enseignement, le Conseiller en aménagement du territoire et de l'urbanisme et enfin pour le PCS.

« Passons maintenant au **BUDGET EXTRAORDINAIRE** :

« Pour rappel, il reprend les dépenses auxquelles la commune s'est formellement engagée, les dépenses subsidiées et celles qui ne peuvent être reportées.

« Pour ce qui est des dépenses extraordinaires :

- il y aura bien évidemment des dépenses en mobilier pour le nouveau centre administratif. Il est à souligner que le matériel en bon état n'a pas été remplacé et sera utilisé ;

- on comptera ensuite des dépenses en divers matériel pour le service incendie, pour le service technique, du mobilier et du matériel de psychomotricité et d'informatique pour les 4 écoles et du matériel pour le service plantation ;
- au niveau des travaux d'infrastructure : le développement rural à Fontenoy et à Bruyelle sont à l'ordre du jour ainsi que la réfection de différentes voiries de la commune ;
- en matière de travaux d'aménagement et d'entretien du patrimoine, citons la rénovation du foyer Socioculturel pour améliorer les économies d'énergie, l'aménagement du Foyer Socioculturel et du Scaldis en salle de spectacle, les travaux de peinture, et enfin les travaux d'économie d'énergie et de mise en conformité de la maison de retraite.
- on notera également la remise en état du monument aux morts au cimetière d'Antoing.

« Pour ce qui est des recettes extraordinaires :

« Rappelons qu'elles proviennent du boni des exercices antérieurs, des emprunts, des subsides, de la SPGE, de la vente de biens immeubles, du fonds de réserve extraordinaires et du fonds de réserve de rénovation urbaine.

« Les différents fonds (de rénovation urbaine) seront alimentés au fur et à mesure.

« En résumé, on peut dire que le tiers boni est respecté et ce même avec un déficit à l'ordinaire de 324 674, 88 €. Le plus important restant que le budget soit respecté.

« On peut le dire : l'extraordinaire est en boni de 376 542, 20 €.

« Je souhaiterais remercier la secrétaire communale Mme Linglin pour son excellent travail ainsi que Mme Dudant et Mme Liégeois. Je remercie également les organismes (associations, institutions, club...) qui collaborent au bon fonctionnement de la commune et qui ont rendu leur demande pour confectionner le budget 2012.

« Je terminerai en soulignant qu'une fois encore nous pouvons être fiers de voter le budget 2012 en 2011. Ce qui nous évite de travailler en douzième provisoire. »

Monsieur André VERSCHEURE prend la parole pour le Groupe Ouverture :

« Monsieur le Bourgmestre,  
 « Mesdames et Messieurs les membres du Collège,  
 « Comme nous le faisons d'habitude, le Groupe Ouverture vous donne son avis sur le budget 2012 qui, à l'image de celui de la Belgique ne fut pas facile à élaborer. Il a fallu, pour ce faire puiser dans le bas de laine.  
 « Nous tenons tout d'abord à féliciter Mme Linglin, secrétaire communale, et son équipe, pour le travail de fourmi qu'elles ont réalisé. Mais qui dit fourmi nous amène à penser à la cigale.  
 « Oui, Mesdames, Messieurs du Collège, vous êtes des cigales. Pourquoi ?  
 « D'abord au niveau du budget ordinaire :  
 « 1. Les subsides attribués au CPAS restent indigestes : plus d'un million d'euros. Et le plus beau est à venir. Vous allez retrouver l'année prochaine tous les jeunes en attente de chômage. Comme cette attente pourra durer un an, cela va coûter très cher.  
 « 2. La cohésion sociale : 104 820 € au total. Nous n'avons rien l'année dernière (en 2010). Pour quel résultat ? Nous attendons pour voir.  
 « 3. La zone de police

« Lors de son installation, le Ministre qui avait en charge ce département (M. Duquesne) nous  
« avait affirmé très sérieusement que cela ne coûterait pas un centime aux communes. Pieux  
« mensonge !  
« En 2010, nous étions sollicités pour un montant de 513 000 €, montant que nous trouvons  
« déjà excessif.  
« En 2011, nous passons à 592 000 € (+ 15 %).  
« En 2012, nous en sommes à 637 000 € (+ 7,5 %) soit une augmentation de 124 000 € en 2  
« ans et cela sans augmentation d'effectif.  
« Selon la norme KUL, il manque 20 agents (à 60 000 €, faites le compte).  
« Et nous attendons toujours les comptes depuis 2004. Cela ne fait pas sérieux et nous les  
« demandons depuis plusieurs années. Sans succès !  
« 4. Le nouveau Centre administratif va nous coûter 385 000 € chaque année pendant 20 ans.  
« Et ce montant sera adapté selon l'indice des prix. Donc au minimum 7 700 000 € soit 310  
« (617 000 FB). Merci les carrières qui nous versent 660 000 € chaque année.  
« Mais comme cela ne suffisait pas il a fallu prélever 167 000 € au fonds des réserves afin de  
« mettre le budget ordinaire en équilibre. Mais cela ne suffira pas. Comme chaque année, nous  
« devons nous attendre à l'une ou l'autre modification budgétaire de quelque importance dans  
« les douze mois à venir.  
« Maintenant le budget extraordinaire.  
« Nous y trouvons toujours les mêmes travaux lesquels sont reportés d'année en année.

- carrefour des Irlandais à Fontenoy ;
- parvis de l'Eglise et Place de Bruyelle ;
- rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite à Antoing (Eglise).

« Mais nous ne voyons rien concernant :

- la Grand Rue à Antoing ;
- la Grand route à Maubray ;
- la rue Maréchal de Saxe à Fontenoy (point de vue vitesse).

« Et nous en passons...  
« En conclusion : nous déplorons les lenteurs dans la réalisation des travaux. Lenteurs qui nous  
« amènent à des surcoûts très importants (Fontenoy + Bruyelle + Avenue du Stade : plus de  
« 500 000 € d'augmentation). C'est du gaspillage. N'oublions pas que c'est l'argent de tous !  
« Cependant, nous restons un groupe constructif. Nos interventions sont toujours fondées.  
« Nous déplorons qu'elles soient rarement écoutées. Nous vous remercions de votre bonne  
« écoute. »

Monsieur Samuel VINCENT prend la parole pour le groupe Alliance Citoyenne

« Madame, Monsieur,  
« Chers collègues,  
« Prudence !  
« Prudence sera le maître-mot de ce budget.  
« On ne peut à proprement parler de grande rigueur budgétaire mais bien de prudence.  
« J'irai jusqu'à dire que cette extrême prudence en devient de temps à autre irritable.  
« En effet, lorsque le collège propose, par exemple, de réduire les dépenses de sel d'épandage  
« pour l'hiver de 20 000 à 15 000 euros, ce n'est plus de la prudence mais une grande  
« prédication.  
« Riez, vous verrez, l'hiver 2011-12 et l'automne 2012 seront des plus cléments.  
« Un autre exemple ? Les frais de chauffage des établissements scolaires qui se chiffraient à 22  
« 000 euros en 2010 et ensuite à 45 000 euros en 2011 hé bien, réchauffement climatique

« obligent, ils plongent à 40 000 euros en 2012 et ce, malgré l'augmentation de prix de  
« l'énergie pouvant aller prochainement jusqu'à 30 %.

« Une autre prédication ?

« Les dégradations envers le mobilier public seront en net recul....

« Dégâts à l'éclairage public en 2010 : 24 000 euros

2011 : 29 000 euros

2012 : 10 000 euros

« Plus sérieusement, de manière globale, effet de la crise oblige, le collègue nous présente un  
« budget très sérieux, même si quelques postes sont sujets à questionnement.

« Quelques remarques toutefois :

« Au niveau du personnel : dois-je vous rappeler que les dernières nominations statutaires  
« datent de 1987, soit plus de 24 ans ! Depuis ce n'est non pas le désert mais le néant.

« A mon arrivée en 2001, l'on évoquait déjà avec fermeté la nomination de 4 agents de  
« l'administration. 11 ans plus tard, il n'en est toujours rien.

« En 10 années de nombreuses charges ont été confiées aux communes. Il était indispensable  
« de procéder à des engagements. Mais ne serait-il pas temps de freiner nos ardeurs. Les  
« charges de personnel représentent aujourd'hui un montant de près de 2 800 000 euros contre  
« 1 800 000 en 2012.

« Au vu de la conjoncture, est-il raisonnable d'engager en 2012 un animateur mi-temps pour  
« l'accueil extrascolaire, un animateur de rue et 10 ouvriers communaux ?

« Certes ces différents profils seront très utiles et appréciés de la population mais en avons-  
« nous vraiment les moyens ?

« Concernant les 10 PTP qui seront affectés aux ateliers communaux, ne serait-il pas plus  
« opportun d'enfin rétablir le système de cantonniers affectés à chaque village ?

« De l'avis de tous, ce système produit les meilleurs résultats.

« Si l'on devait citer les mesures qui nous séduisent, ce serait sans conteste la majoration du  
« subside de la maison de jeunes de 17 000 euros, la majoration du subside accordés aux clubs  
« sportifs qui passe de 25 000 à 30 000 euros et enfin la mise à disposition d'un montant de 95  
« 000 euros pour les projets développés dans le cadre du plan de cohésion sociale qui on  
« l'espère, décollera enfin en 2012.

« Au rayon bad news, les services de police nous coûteront un peu plus de 660 000 euros. La  
« zone de police est à l'agonie. Nos archives mentionnent un montant de 440 000 euros en  
« 2012. Nous avons donc subi une augmentation de 50 % en 10 années et nous savons tous « que  
« les moyens font défaut.

« Au chapitre fiscalité, l'on peut espérer raisonnablement 5 080 000 en 2012. Ce qui  
« correspond à un apport de 57,27 % des particuliers et de 42,73 par les industriels.

« Les archives, encore une fois se passent de tout commentaire. En 2002, 43,50 % des « recettes  
« fiscales provenaient des particuliers contre 56,50 des industriels.

« Après les bad news, je ne pourrai passer sous silence les bad-bank. Non seulement les  
« dividendes de DEXIA, ex CREDIT COMMUNAL se résumeront à 0 euros 0 centimes mais  
« nous devons en 2012 déboursier près de 32 000 euros de crédit pour la recapitalisation  
« opérée en 2008.

« Quel gâchis ! »

Pour le service extraordinaire, la messe a été dite. Il s'agit d'un plan courageux, il « s'attendait à  
un plan démesuré parce que c'est l'année des élections, mais il tire son chapeau « au Collège  
parce que c'est un budget modeste et réaliste, mais il constate les dossiers « récurrents :  
Fontenoy, Bruyelle, le Scaldis et de petites choses peu ambitieuses. Il aurait « aimé un hall de  
sports, quand à la crèche, si le bâtiment est acquis, le dossier n'avance pas « suffisamment vite à  
son goût. Avant, il a critiqué la politique d'achat « Monopoly », « maintenant il constate qu'il  
n'y a plus d'acquisitions. Or la brique, c'est le meilleur « investissement. Il suggère d'acquérir  
pour son aspect patrimonial le café St Pierre, il ne « restera que 1 ou 2 cafés à Antoing d'ici  
quelques années. En plus, il a un cachet intéressant.

En conclusion, Monsieur VINCENT s'abstiendra parce que c'est un budget courageux et pas démesuré, avec une gestion de trop grande rigueur qui paralyse, et peu de projets novateurs.

Le Bourgmestre répond aux diverses interventions :

« - la zone de police : fera l'objet de plus amples explications au point suivant,  
« - bâtiment du centre administratif : la formule de location avec maintenance permettra  
« d'acquérir dans vingt ans un bâtiment entretenu, il n'y a pas de chaudière, puisque ce sont  
« des pompes à chaleur ;  
« - les modifications budgétaires : dans toutes les communes, il y en aura 1 ou 2 sur l'année,  
« quand aux futurs chômeurs qui viendraient au CPAS, l'avenir nous le dira, les communes « ont  
« déjà fait savoir au futur gouvernement qu'elles seront pénalisées ;  
« - les dividendes, tout le Conseil a fait confiance à cette poudre aux yeux, si on avait reçu 13 %  
« d'intérêt, on n'aurait pas critiqué, mais on ne recevra rien ;  
« - pour l'emploi : pour les nominations, les jurys sont mis en place, les épreuves  
« commenceront au début de l'année ;  
« - les PTP sont destinés à l'entretien des parcs et jardins, ils seront affectés dans chaque  
« commune, le matériel nécessaire sera acquis pour les équiper ;  
« - pour la sécurité à la rue du Maréchal de Saxe, les chicanes sont à l'étude, mais 82 procès  
« d'excès de vitesse ont été rédigés sur 1 jour, tous des gens de Fontenoy ;  
« - le bâtiment pour la crèche a été acheté, ainsi que l'appartement à côté ; pour les autres  
« achats, il faudra avoir vendu la cure de Maubray après la finition de la chapelle d'hiver, mais  
« acheter le café St Pierre, pour en faire un café, le Bourgmestre personnellement est contre, vu les  
« problèmes déjà rencontrés dans ce genre de situation.

« Le budget est en équilibre, le tiers boni a été respecté, il manque une recette, la compensation  
du plan Marshall (350.000 € en 2011), la somme est annoncée, on attend le montant exact dans  
les prochains jours.

« Le plan de cohésion sociale : la convention avec les Carrières d'Antoing a été reçue ce jour  
« en retour et une réunion s'est tenue avec le réseau social urbain de Tournai, une proposition a  
été faite d'entrer dans ce réseau, cela ne coûtera rien et permettra d'engager un éducateur de  
proximité. Le plan de cohésion sociale ne coûte que 25 % à la commune.

Monsieur DUDANT fait remarquer que le budget extraordinaire atteint 6 millions d'euros, ce  
n'est pas peu; bien sûr tout ne sera pas réalisé, mais il faut inscrire les crédits pour pouvoir  
commencer les travaux si les demandes de subsides aboutissent. C'est un budget prudent mais  
correct.

Monsieur RENAUT s'étonne que la minorité ne fasse pas mention des aspects d'économies  
d'énergie pour le nouveau centre administratif, ces renseignements ont été communiqués dans le  
détail en séance de Conseil commun Ville – CPAS.

Monsieur VERSCHEURE reconnaît que les maisons basse énergie coûtent plus cher à la  
construction.

Monsieur VIVIER se plaint du manque d'écoute des remarques de la minorité, il cite les dossiers  
suivants : piscine, sports, incivisme, rue du Maréchal de Saxe à Fontenoy, Grand'route à  
Maubray pour le centre de nature et de sports, les chemins de remembrement, les berges propres,  
le dynamisme, le plan de cohésion sociale, il n'a eu aucune réaction de la majorité.

Le Bourgmestre se dit très déçu de cette attitude, pour le dossier des berges propres, le Collège a  
réalisé ses souhaits et a aidé à cette opération, pour la piscine, le Collège se bat pour l'obtenir  
dans le Centre de Nature et sports, la rue Notre Dame aux Neiges a été réparée.

Monsieur VIVIER dit qu'il n'y a rien au budget.

Monsieur BAUWENS répond que pour l'opération berges propres, cela ne coûte rien, il s'agit de la recherche de bénévoles et de prêt de piques, donc il est normal que cela ne figure pas au budget.

Monsieur VIVIER dit que pour la piscine, la Ville n'a aucun écrit à ce sujet. Le Bourgmestre et Monsieur DUDANT font état d'une réunion de la semaine dernière avec le promoteur et les financiers et que c'est certain qu'il y aura une piscine rectangulaire dans le Centre, le permis unique sera déposé dans les mois à venir.

Monsieur VINCENT constate qu'il y a une meilleure écoute qu'avant, qu'il y a moyen de travailler sur des projets précis, mais pour bien travailler, il vaut mieux le faire en commission. A ce point de vue, il faut à chaque fois revenir pour obtenir des commissions, mais c'est utile pour profiter des compétences de chacun.

Le Bourgmestre informe que la prochaine commission, celle des sports, se réunira le lundi 12 décembre.

Le budget ordinaire se clôture en recettes ordinaire à 9.699.093,10 € et en dépenses ordinaires à 9.666.609,41 €, soit un boni global de 32.483,69 € et au service extraordinaire à 6.858.493,90 € en recettes et 6.481.951,70 € en dépenses, soit un boni de 376.542,20 €.

Par 12 voix OUI et 4 ABSTENTIONS, le Conseil communal arrête les budgets ordinaire et extraordinaire 2012.

Agents traitants : Carine DUDANT et Céline LIEGEOIS / Arlette LINGLIN  
Politique responsable : Bernard BAUWENS

- b) A l'unanimité, le Conseil décide la conclusion des emprunts suivants auprès de la SA DEXIA BANQUE BELGIQUE :
- 7.253,11 € en 20 ans pour l'éclairage de l'aire de jeux de Maubray ;
  - 17.074,55 € en 10 ans pour l'achat d'un compresseur à air à haute pression pour le service incendie ;
  - 7.700,00 € en 20 ans pour les travaux à la chapelle d'hiver à l'église de Maubray ;
  - 100.000,00 € en 20 ans pour les travaux d'économie d'énergie du CPAS – part du CPAS.
  - 27.563,80 € en 20 ans pour les travaux de réparation du mur de la cure d'Antoing (désignation entreprise DEROUBAIX).

Agent traitant : Carine DUDANT  
Politique responsable : Bernard BAUWENS

#### 4. Finances de la zone de police

La dotation 2012 à la zone de police est fixée au montant de 637.626,03 euros.

Le Bourgmestre explique que les pensionnés sont remplacés, il n'y a pas de licenciements, mais il y a 20 agents malades.

Les prestations de nuit et de week-end sont maintenues et il y a l'indexation.

Les dépenses de personnel représentent 89 % du budget de la zone.

Le coût de l'arrivée du Tour de France n'est pas pris en compte, la dotation communale devra encore augmenter. Elle s'élève à 637.626,03 €.

Quand aux comptes, les Bourgmestres les réclament, mais on ne voit toujours rien venir.

Les conditions de travail de la police ne sont pas évidentes, par exemple, un préavis de grève a été déposé pour la prison de Tournai, et les différentes communes de la zone seront invitées à prendre les mêmes mesures que Tournai pour la fermeture des cafés.

Monsieur Samuel VINCENT constate que la dotation est passée de 440.000 € à 660.000 € en 10 ans, la zone de police du Tournaisis est la plus grande zone du pays au point de vue superficie, la proximité de la frontière, les méga dancings sont des arguments à faire valoir auprès du Ministre de l'Intérieur pour augmenter la dotation fédérale, il faut interpeller les parlementaires régionaux et les Ministres. L'événementiel, le Tour de France, la zone n'a pas les moyens, il faut négocier avec le fédéral.

Le Bourgmestre est d'accord avec ces arguments, il ajoute le palais de justice, la défense sociale.

Le groupe GO votera contre parce que les comptes ne sont pas déposés.

Par 12 voix OUI, 3 Voix NON et 1 ABSTENTION, le Conseil communal vote la dotation 2012 à la zone de police.

Agent traitant : Céline LIEGEOIS  
Politique responsable : Bernard BAUWENS

#### 5. Finances de la Fabrique d'Eglise St André à Péronnes

La Fabrique d'Eglise St André à Péronnes présente sa modification budgétaire n° 1/2011, la quote-part d'intervention communale est inchangée.

A l'unanimité, le Conseil communal émet un avis favorable.

Agent traitant : Carine DUDANT  
Politique responsable : Viviane DELEPINE

#### 6. Loi sur les marchés publics

Décision du principe des marchés publics de travaux, fournitures et services prévus au budget extraordinaire 2012, fixation du mode de passation des marchés par voie de procédure négociée pour les marchés inférieurs à 67.000 € hors TVA et arrêt des conditions des marchés

Article	Libellé	Montant
10401/742-98	Achat machine à mettre sous pli	10.000
35102/744-51	Service incendie – dévidoirs électriques	1.000
35100/742-53	Service incendie – matériel informatique IPAD	800
42100/744-51	Achat de matériel divers (cisaille, scie à ruban, etc.)	3.000
72204/742-98	Achat de matériel de psychomotricité – Péronnes	10.000
72203/741-98	Achat de matériel divers pour réfectoire – Bruyelle	2.500
72202/742-53	Achat de matériel informatique – Fontenoy	1.000
72202/723-60	Aménagement cuisine – Fontenoy	2.000
72202/741-51	Mobilier (chaises, container) – Fontenoy	2.200
76202/723-60	Mise en peintures extérieures foyer et bibliothèque	25.000
76400/722-60	Construction garage stade de football Antoing	19.000
76600/744-51	Achat tondeuse autoportée en remplacement	50.000
76601/744-51	Remplacement géodes r. Burg par vasques en suspensions	9.200
77100/749-51	Installation d'une sculpture – D'HEYGERE – Fontenoy	5.000
77101/749-51	Installation œuvre d'art – CAUVIN	40.000
87700/711-60	Emprises ruelle Jean Renier et rue Traversière	2.000
87800/725-54	Achat et pose de citernes	10.000
87800/745-51	Containers poubelles pour cimetières	1.600

87900/744-51 Achat de matériel pour désherbage thermique	20.000
93000/723-60 Mise en ordre Maison Espagnole Crinquaine 6	15.000

A l'unanimité, le Conseil communal approuve ce point.

Agent traitant : Carine DUDANT  
Politique responsable : Didier DUDANT

### 7. Subsidés octroyés aux sociétés

- a) A l'unanimité, le Conseil accorde le subside 2011 aux « Beaux Jardins du P'tit Tom » pour un montant de 250 € - les comptes ont été fournis.
- b) A l'unanimité, le Conseil communal accorde le subside 2011 à l'ASBL « Fontenoy 1745 » pour un montant de 500 € - les comptes ont été fournis  
Monsieur VINCENT demande pourquoi le subside 2010 n'a pas été libéré, il lui est répondu parce que l'ASBL n'a pas eu d'activité cette année là.  
Monsieur VINCENT demande qu'un règlement explicite les conditions d'octroi des subventions et que les associations en soient avisées.
- c) A l'unanimité, le Conseil communal accorde les subsides 2010 et 2011 à l'ASBL « AGPB » (Association des Guides du Pays Blanc) pour un montant de 2 x 125 € - les comptes ont été fournis

Agent traitant : Carine DUDANT  
Politique responsable : Bernard BAUWENS

- d) Par 15 OUI et 1 ABSTENTION, le Conseil communal accorde le subside 2011 au Comité des Fêtes pour un montant de 16.000 € - les comptes ont été fournis.  
Monsieur VINCENT demande qu'ils soient tenus à sa disposition, il n'a pu les consulter.  
Monsieur VIVIER demande que le souhait de Monsieur BOUCAUT de continuer l'illumination des villages soit respecté.
- e) A l'unanimité, le Conseil communal accorde un subside en services à la Croix Rouge de Belgique pour la transfusion sanguine en 2012 :  
4 occupations de la salle communale de Maubray (4 x 116 €) et 4 occupations du réfectoire de l'école de Bruyelle (4 X 50 €), soit l'équivalent d'une somme totale de 664,00 €.

Agent traitant : Brigitte WATTIEZ  
Politique responsable : Bernard BAUWENS

### 8. Intercommunales

- a) IGEHO : Assemblée générale de clôture de liquidation du 13 décembre 2011

A l'unanimité, le Conseil communal approuve les points portés à l'ordre du jour :

1. Approbation du rapport de liquidation, des comptes de la liquidation et du rapport des réviseurs
2. Décision de ne pas nommer de commissaire – vérificateur
3. Décharge aux liquidateurs
4. Décharge aux administrateurs
5. Désignation de l'endroit où les livres et documents sociaux sont déposés et conservés

6. Mesures relatives à la consignation des sommes et valeurs
7. Clôture de la liquidation

b) IDETA : Assemblée générale du 21 décembre 2011

A l'unanimité, le Conseil communal approuve les points portés à l'ordre du jour :

1. Approbation du plan stratégique 2012 – 2014
2. Approbation du budget 2012 – 2014
3. Démission / désignation d'un administrateur
4. Rapport spécifique relatif à la prise de participations – point d'information
5. Divers

c) IMSTAM : Assemblée générale du 13 décembre 2011

A l'unanimité, le Conseil communal approuve les points portés à l'ordre du jour :

1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 14 juin 2011
2. Plan stratégique 2012
2. Budget 2012

d) IPALLE : Assemblée générale du 14 décembre 2011

A l'unanimité, le Conseil communal approuve le point porté à l'ordre du jour :

1. Approbation du plan stratégique 2011 – 2013 – Révision 2011

Agent traitant : Martine ROOS

Politique responsable : Bernard BAUWENS

## 9. Police administrative

A l'unanimité, le Conseil communal décide la modification de l'article 175 du règlement général de police : le ramassage des immondices aura lieu le mercredi dans toute l'entité à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012

Un avis paraîtra dans la presse.

Monsieur VINCENT craint que la collecte unique ne provoque le dépôt dans une autre commune si le jour de ramassage a été manqué.

Monsieur VERSCHEURE préconise le rassemblement des sacs par les citoyens pour la facilité du ramassage.

Monsieur DUDANT signale qu'aucune plainte n'a été enregistrée au sujet du ramassage sur l'entité.

Agent traitant : Martine ROOS

Politique responsable : Didier DUDANT

## 10. Divers règlements complémentaires sur le roulage :

Monsieur VINCENT demande qu'il soit procédé au préalable au recensement des parkings pour handicapés, pour vérifier qu'ils sont toujours nécessaires à leurs emplacements actuels.

Le Bourgmestre répond que la police vérifie les demandes, et qu'un recensement sera fait.

Le Conseil communal approuve les règlements complémentaires sur le roulage suivants :

- interdiction de stationner rue Neuve, le long du numéro 2, à l'unanimité ;

- emplacement pour personne handicapée rue Neuve, le long du numéro 88, par 15 OUI et 1 ABSTENTION,
- interdiction de stationner chemin du Moulin sur une distance de 10 m à l’opposé de l’accès souterrain à la résidence « Le Moulin », à l’unanimité;
- emplacement pour personne handicapée rue Philippart, le long du numéro 50 par 15 OUI et 1 ABSTENTION
- interdiction de stationner rue Wattecant du côté impair sur une distance de 20 mètres, à l’apposé de l’accès carrossable du n° 14 et création d’une zone d’évitement striée d’une largeur de 1 m du côté pair entre les numéros 16 et 20; à l’unanimité

Agent traitant : Martine ROOS

Politique responsable : Bernard BAUWENS

#### 11. Véhicules abandonnés et saisis par la police

A l’unanimité, le Conseil communal décide la passation d’une convention avec le garagiste VAN NIEUWENHUYSE à Vezon pour la conservation des véhicules abandonnés et saisis par la police.

Agent traitant : Martine ROOS

Politique responsable : Bernard BAUWENS

#### 12. Procès-verbal.

Le procès-verbal de la séance du Conseil communal du 27 octobre 2011 est admis à l’unanimité.

Agent traitant : Arlette LINGLIN

Politique responsable : Bernard BAUWENS

#### 13. Questions orales

En application de l’article 80 du règlement d’ordre intérieur,

- Monsieur BAUWENS répond à Monsieur VINCENT au sujet de la fermeture du guichet de gare d’Antoing et aux risques de fermeture de la gare, une réunion se tient la semaine prochaine à ce propos.

- Monsieur BAUWENS répond à Monsieur VIVIER au sujet du mérite sportif et d’un modèle de la Fédération Wallonie Bruxelles.